

Extraits choisis – Les éléments communs des programmes d'études du domaine de l'univers social

FORMATION DES MILIEUX SCOLAIRES – UNIVERS SOCIAL, PRIMAIRE ET SECONDAIRE
DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Document ayant fait l'objet d'une première révision linguistique.

Direction de la formation générale des jeunes (DFGJ)
Ministère de l'Éducation (MEQ)

Document 1

Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire. (1996). *Se souvenir et devenir : rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire*. Québec : Ministère de l'Éducation, p. 73-74. [Consulté en ligne au https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=53158 le 9 mars 2021].



Au secondaire

QU'un programme d'histoire soit obligatoire, à raison de 100 heures par année, chaque année du secondaire.

QUE les programmes obligatoires du secondaire se répartissent comme suit :

1^{re} secondaire : *Histoire générale I : préhistoire, Antiquité et Moyen Âge*;

2^e secondaire : *Histoire générale II : Renaissance, Temps modernes, période contemporaine*;

3^e secondaire : *Histoire du Québec et du Canada I : de la préhistoire amérindienne à 1791 ou 1840*;

4^e secondaire : *Histoire du Québec et du Canada II : de 1791 ou 1840 à nos jours*;

5^e secondaire : *Problèmes du monde contemporain*.

QUE les programmes d'histoire du secondaire s'ouvrent à l'étude des sociétés non occidentales.

QUE l'on fasse dans les programmes *Histoire générale I* et *II* et *Histoire du Québec et du Canada I* et *II* une place équitable aux populations autochtones au regard du rôle qu'elles ont joué dans l'histoire du Québec, du Canada ou de l'Amérique.

QUE, à l'intérieur de chaque programme d'histoire du secondaire, 20 p. cent du temps d'enseignement soit laissé au choix du professeur qui voudrait dispenser des enseignements historiques liés aux préoccupations et aux besoins de son milieu.

QUE le ministère de l'Éducation révise les principes sur lesquels repose actuellement la préparation de l'examen obligatoire d'histoire du Québec et du Canada de manière à y introduire graduellement des questions qui permettront de mesurer l'atteinte des objectifs principaux de ce programme et le degré de maîtrise des capacités attendues de l'élève.

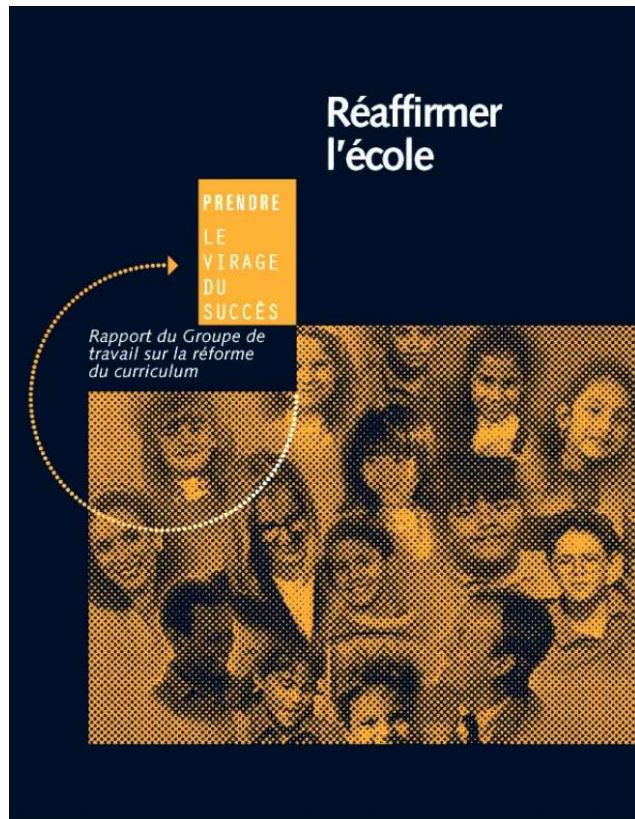
QUE des questions qui invitent l'élève à exprimer sa pensée par écrit soient graduellement introduites dans l'examen obligatoire d'histoire du Québec et du Canada.

QUE le ministère de l'Éducation élabore un programme d'histoire adapté à l'élève inscrit à la formation professionnelle et prépare un examen dont la réussite serait obligatoire.

QUE l'élève inscrit à la formation générale des adultes soit tenu de suivre le programme *Histoire du Québec et du Canada I et II* et de réussir l'examen du Ministère, ce qui signifie la non-reconnaissance de toute équivalence.

Document 2

Groupe de travail sur la réforme du curriculum. (1997). *Réaffirmer l'école : rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum*. Québec : Ministère de l'Éducation, p. 52. [Consulté en ligne au http://srp.csr.qc.ca/evaluation/Documents/Reaffirmer_lecole.pdf le 9 mars 2021].



L'insertion de l'élève dans le monde social actuel ne peut être réussie que si elle a été préparée. Si l'élève n'a pas pris conscience de la complexité des hommes, s'il n'a pas survolé son époque, s'il n'a pas développé son sens critique, il ne pourra que s'intégrer, et seulement de façon conformiste, au milieu qui est le sien. Aussi, à l'école, il faut outiller les élèves pour leur permettre de vivre en êtres humains dans une société d'autant plus complexe qu'elle est plus humaine.

L'évolution des sociétés (passage de la société traditionnelle à la société industrielle, de la société rurale à la société urbaine, du totalitarisme à la démocratie, de la communauté nationale à la communauté mondiale, d'une économie autarcique à une économie d'échanges, etc.) s'est traduite par une complexification croissante des formes et du fonctionnement des organisations sociales. Or, nous entrons dans une période où les changements s'intensifient encore (dérégulation des marchés financiers, des activités industrielles et commerciales, intensification de la communication universelle en temps réel, généralisation des mouvements migratoires, etc.), aussi, le sentiment d'aliénation engendré par une complexité non maîtrisée parce que non comprise risque d'être augmenté. L'enseignement des sciences humaines doit donc rendre l'élève libre par rapport à cet environnement, en le lui faisant comprendre pour lui permettre d'y mieux agir.

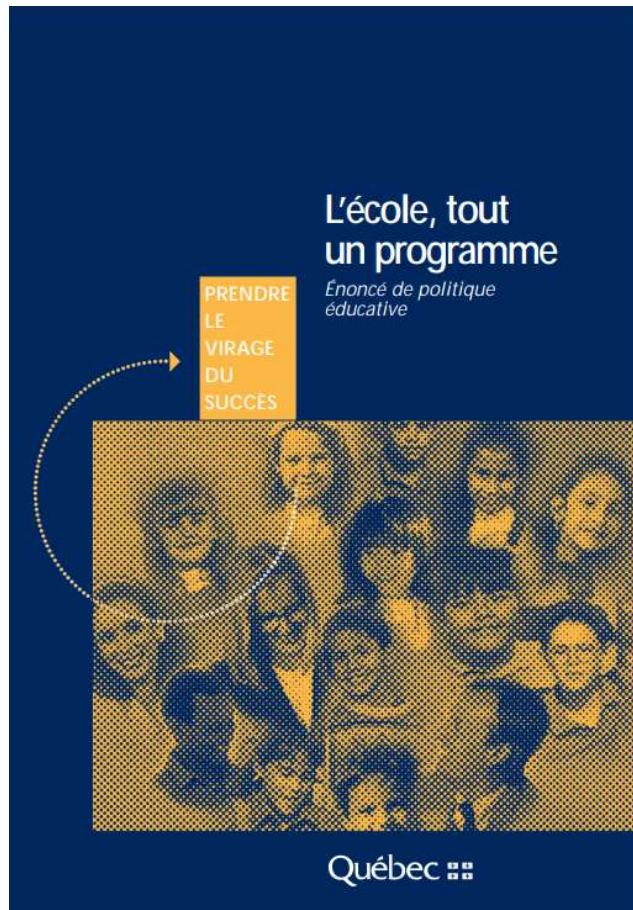
Pour que cet enseignement produise ses effets, il doit :

- comporter des connaissances qui permettent d'intégrer le sens de son histoire nationale;
- comporter des connaissances qui permettent de comprendre, dans ses grandes lignes, le fonctionnement de la société dans les domaines économiques, géographiques, sociaux, politiques;

- aider à comprendre la mise en place de cette société et de ses institutions. Une attention particulière devra être consacrée aux institutions politiques (formation du citoyen);
- aider à comprendre les réalités qui constituent l'homme comme être social. L'homme est un être civilisé, il manifeste en lui l'influence de la civilisation. Arts, cultures, religions, modes de vie et de travail, identités nationales, institutions, ce sont les formes multiples que prend la vie humaine en société;
- aider à comprendre des relations entre la géographie, l'économie, l'histoire, les modes de vie, la démographie;
- développer le sens de l'histoire : faire découvrir les racines du présent pour permettre à l'élève de savoir d'où il vient, faire connaître les conditions qui ont présidé à la naissance et au développement des institutions et des réalisations humaines pour faire découvrir qu'elles ne sont pas naturelles, qu'elles ont été voulues par les hommes et que d'autres changements viendront, lesquels dépendent de notre initiative;
- ouvrir à l'histoire du monde. Si l'histoire nationale doit constituer la trame de cet enseignement, il doit aussi faire place à l'histoire des pays ou des contrées avec lesquels nous avons été et sommes en relations; civilisations gréco-romaine et judéo-chrétienne, civilisations amérindiennes, Europe, États-Unis, et, plus près de notre époque, le monde.

Document 3

Ministère de l'Éducation. (1997). *L'école, tout un programme : énoncé de politique éducative*. Québec : Le Ministère, p. 17.
[Consulté en ligne au https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=77409 le 9 mars 2021].



À l'école, il faut doter les élèves d'outils qui leur permettent de vivre dans une société où les rapports humains sont plus complexes qu'autrefois. L'évolution rapide de ce dernier demi-siècle s'est traduite par une complexification croissante des formes et du fonctionnement des organisations sociales.

L'enseignement de l'**histoire** et de l'**éducation à la citoyenneté**, de la **géographie** et de l'**économie** doit permettre aux élèves de comprendre les institutions, de connaître et de comprendre l'être humain comme être social, de leur faire découvrir les racines du présent, de les ouvrir à l'histoire du monde, de les initier à l'univers des marchés financiers et à celui des activités industrielles et commerciales. L'enseignement des sciences humaines doit être ouvert aux autres sociétés du monde et mettre justement l'accent sur leur interdépendance croissante. Les principaux repères chronologiques de notre histoire et de l'histoire du monde ainsi que les principaux repères spatiotemporels doivent être bien maîtrisés, donc mémorisés, et l'acquisition de ces repères devra être vérifiée périodiquement. Dans le contexte québécois, l'enseignement de l'histoire prend une signification plus grande, compte tenu de la nécessité de s'ouvrir à la culture des autres et de confronter diverses lectures de notre passé.

Document 4

Les « visées » des programmes d'études du domaine de l'univers social

Programme d'études	« Visées » Le programme d'études vise à :
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	▪ amener les élèves à s'intéresser aux problèmes posés par l'utilisation et l'aménagement de l'espace ici et ailleurs dans le monde; ▪ amener les élèves à s'approprier graduellement une méthode de recherche propre à la géographie et à l'histoire; ▪ préparer les élèves à participer de façon active à la société.
Géographie	▪ amener les élèves à raisonner de manière géographique; ▪ amener les élèves à développer les habiletés propres à la géographie.
Histoire et éducation à la citoyenneté	▪ amener les élèves à développer leur compréhension du présent à la lumière du passé; ▪ amener les élèves à participer de façon éclairée à la vie sociale, dans une société démocratique, pluraliste et ouverte sur un monde complexe.
Histoire du Québec et du Canada	▪ amener les élèves à acquérir des connaissances sur l'histoire du Québec et du Canada; ▪ amener les élèves à développer les habiletés intellectuelles liées à l'étude de l'histoire; ▪ amener les élèves à développer les aptitudes critiques et délibératives favorables à la participation sociale.
Monde contemporain	▪ amener les élèves à saisir la complexité du monde actuel et à s'ouvrir à la diversité des sociétés qui le composent; ▪ amener les élèves à développer leur sens critique dans l'étude de problèmes et d'enjeux du monde contemporain; ▪ amener les élèves à participer, en tant que citoyens responsables, à la délibération sociale.
Éducation financière	▪ amener les élèves à développer un sens critique dans la gestion de leurs finances personnelles; ▪ amener les élèves à développer la confiance et la connaissance de soi nécessaires à leur bien-être financier.

Document 5

Extraits choisis – Le développement de modes de pensée

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	[La géographie et l'histoire] développent la capacité de mise en perspective et celle de distanciation, premiers pas vers une compréhension éclairée des réalités sociales et territoriales (p. 165).
	[L'élève] enrichit le vocabulaire disciplinaire qu'il a acquis aux cycles précédents (p. 172).
Géographie	L'élève s'approprie ainsi les outils et le langage géographiques, notamment les concepts nécessaires à la résolution de problèmes territoriaux (p. 301).
	Le programme de géographie vise à amener l'élève à raisonner de manière géographique et à développer les habiletés propres à cette discipline (p. 301).
Histoire et éducation à la citoyenneté	L'apprentissage de l'histoire à l'école favorise chez l'élève le développement de certains outils de réflexion qui rendent possible l'appropriation graduelle d'un mode de pensée historique. Ces outils, soit des attitudes, une démarche intellectuelle et un langage, constituent les éléments essentiels de la pensée historique. L'élève interroge des réalités sociales dans une perspective historique. Il construit des réponses à ses questions à l'aide de sources documentaires, ses réponses étant le fruit d'un raisonnement instrumenté et nécessitant le recours au langage de l'histoire (p. 337).
	Les trois axes du programme autour desquels les compétences transversales s'articulent sont la perspective historique, la méthode historique et la conscience citoyenne (p. 340).
	En plus d'être systématique, l'interrogation des réalités sociales doit s'inscrire dans une optique et une manière de voir particulières : la perspective historique. L'élève qui adopte cette perspective apprend à interroger le passé des réalités sociales et à les voir sous l'angle de la durée en considérant les continuités et les changements. Il apprend également à s'enquérir de leur contexte d'origine et à se poser des questions sur les croyances, les attitudes et les valeurs qui habitaient les acteurs et les témoins de l'époque. Afin d'en saisir la complexité et la globalité, il s'interroge sur leurs multiples aspects et sur la dynamique des interactions de ces divers aspects. Il réalise que perspective historique et conclusions hâtives ne vont pas de pair (p. 344).
Histoire du Québec et du Canada	L'histoire en tant que discipline scolaire trouve ses fondements dans la science historique. Elle favorise chez les élèves le développement de la pensée historique, soit un ensemble d'habiletés intellectuelles qui permettent la mise à distance du passé et le recours à une méthode d'analyse critique, la méthode historique.

	En étudiant les faits du passé, qu'ils établissent eux-mêmes ces faits ou que ceux-ci leur soient transmis, les élèves saisissent l'importance de situer les expériences antérieures dans leur contexte. La pensée historique affine l'esprit critique des élèves et développe la rigueur intellectuelle, les outillant conséquemment pour la délibération sur des problèmes contemporains et la participation sociale (p. 1). Les actions et les circonstances doivent être relativisées puisqu'elles s'inscrivent dans un cadre de référence particulier, souvent loin des normes et des préoccupations contemporaines. Les élèves s'assurent de la validité de leur interprétation en se gardant autant que possible de toute forme de présentisme en adoptant une perspective historique. Pour ce faire, ils évitent de transposer les réalités sociales du passé dans le présent et discernent les intentions des acteurs ainsi que les croyances et les valeurs qui sous-tendent leurs actions en les situant dans leur contexte historique respectif (p. 13-14).
Monde contemporain	Les disciplines qui composent les sciences humaines cherchent à expliquer les phénomènes sociaux. Chacune d'elles apporte un éclairage complémentaire à la compréhension de ces phénomènes par les questions, les concepts et les méthodes qui lui sont propres, de même que par les connaissances qu'elle permet de construire. Le programme <i>Monde contemporain</i> invite les élèves à recourir aux perspectives géographique et historique et à considérer les dimensions économique et politique dans l'étude de problèmes et d'enjeux qui concernent l'ensemble des sociétés, en mettant l'accent, selon le cas, sur l'une ou l'autre de ces perspectives ou dimensions. Ils seront ainsi mieux outillés pour comprendre les événements qui ponctuent l'actualité internationale et pour saisir comment ces événements s'inscrivent dans la complexité du monde d'aujourd'hui (p. 1). Le recours à la perspective géographique amène les élèves à considérer les phénomènes sous un angle territorial, c'est-à-dire celui des effets de l'action humaine sur l'espace. En adoptant une perspective historique, ils considèrent ces mêmes phénomènes sous l'angle de la durée, par la recherche des origines de même que des éléments de changement et de continuité. La prise en compte de la dimension économique leur permet de comprendre les choix des sociétés en ce qui a trait à l'organisation des activités d'échange, de production, de distribution et de consommation. Finalement, la prise en considération de la dimension politique les sensibilise à l'organisation du pouvoir au sein des sociétés, de même qu'aux rapports de force qui s'établissent (p. 1-2).
Éducation financière	En analysant des enjeux financiers qui les touchent, les élèves exercent et développent leur sens critique (p. 1).

Document 6

Extraits choisis – Le développement de modes de raisonnement

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	L'étude de la géographie et de l'histoire à l'école permet de développer la capacité à raisonner en privilégiant les perspectives de l'espace et du temps (p. 170).
Géographie	Le programme de géographie vise à amener l'élève à raisonner de manière géographique et à développer les habiletés propres à cette discipline (p. 301). Placé devant des situations qui présentent des problèmes d'ordre territorial, l'élève est appelé à construire des enchaînements de l'ordre de la narration ou de l'argumentation qui constituent autant de raisonnements lui permettant de comprendre, selon ses capacités, les actions des humains sur des territoires en transformation constante (p. 301). [Les] raisonnements [de l'élève] s'appuient sur la mise en relation de plusieurs échelles d'analyse et prennent forme à l'aide du langage de la géographie et de celui de la cartographie. Le fait de raisonner ainsi lui permet de réagir à des problèmes d'ordre géographique en faisant appel à des représentations spatiales déjà acquises, qu'il lui faut cependant transformer et enrichir (p. 301-302).
Histoire et éducation à la citoyenneté	Puis, sur le plan du raisonnement, la discipline apprend [à l'élève] à chercher de l'information de même qu'à analyser et à interpréter les réalités sociales (p. 337). L'élève qui interprète les réalités sociales trouve des réponses à ses questions et construit une explication à laquelle il donne un sens. Pour y arriver, il s'appuie sur une démarche intellectuelle rigoureuse : la méthode historique. Cette méthode, utilisée par l'historien, permet à l'élève de construire son interprétation de réalités sociales passées ou présentes sur des bases formelles. Pour développer sa compétence, l'élève doit apprendre à raisonner à partir de faits et à justifier son interprétation par l'argumentation (p. 346).
Histoire du Québec et du Canada	L'interprétation d'une réalité sociale repose sur la mise à distance du passé et fait appel à une méthode d'analyse critique, soit la méthode historique, et à la rigueur (p. 13). Le recours à cette méthode constitue l'occasion d'acquérir ou de perfectionner les habiletés intellectuelles liées à l'étude de l'histoire. La méthode historique, dont la compétence à interpréter transpose les principes élémentaires, ne s'exerce pas à vide. Sa mise en œuvre fait appel à des apprentissages, notamment à des

	connaissances acquises en caractérisant la période, que les élèves utilisent dans d'autres contextes et approfondissent dans le travail d'interprétation (p. 13). En considérant l'ensemble des aspects de société, [les élèves] précisent les éléments pertinents du contexte sociohistorique québécois, canadien, nord-américain et mondial, soit les conditions qui avaient cours au moment où se sont déroulés les événements relatifs à la réalité sociale étudiée. Ils se questionnent, seuls ou à plusieurs, sur la conjugaison et l'interaction de ces conditions et des actions humaines. Ils entreprennent enfin l'analyse de la réalité sociale en formulant des explications provisoires, pertinentes au regard du contenu historique, qu'ils chercheront à confirmer ou à infirmer tout au long du travail d'interprétation (p. 13).
Monde contemporain	Dans le cadre de ce programme, les élèves consolident l'apprentissage d'une démarche et poursuivent le développement de concepts qui contribuent à accroître leur sens critique. La rigueur intellectuelle que suppose l'exercice du sens critique devrait les conduire à s'interroger sur leurs propres présupposés (valeurs, convictions, représentations) de même que sur l'influence qu'exercent les médias sur leur vision du monde et sur les sociétés (p. 1). Lorsqu'ils interprètent un problème ou prennent position sur un enjeu du monde contemporain, les élèves doivent s'appuyer sur une démarche de recherche qui exige, entre autres, qu'ils examinent le point de vue de différents acteurs et qu'ils adoptent une distance critique à l'égard des sources d'information consultées (p. 2). Interpréter un problème du monde contemporain, c'est, par le recours à une démarche de recherche, lui donner un sens en tenant compte de la manière dont il s'inscrit dans la complexité du monde actuel (p. 11).
Éducation financière	Pour prendre position sur un enjeu financier, les élèves recueillent de l'information de sources diverses, la sélectionnent et la traitent de manière rigoureuse. Ils développent des stratégies et des techniques qu'ils pourront transférer d'une situation à l'autre. Ils envisagent des moyens de réguler leur processus de prise de position et intègrent peu à peu des façons de faire plus efficaces (p. 4). [Une situation d'apprentissage et d'évaluation] nécessite également une recherche, une sélection et une analyse de données (p. 5).

Document 7

Extraits choisis – L'analyse critique de sources et la littératie multimodale

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	L'exploration du passé se fait par le recours aux documents écrits, visuels ou médiatiques et aux ressources du milieu, ainsi que par l'utilisation de lignes du temps graduées en jours, semaines, mois, années, décennies et siècles (p. 166). Enfin, [l'élève] apprend à regrouper ses connaissances dans une production qui rend compte de sa lecture de l'organisation d'une société sur son territoire (p. 172).
Géographie	Ainsi, l'élève devra faire appel à ses compétences en matière de lecture, d'écriture et de communication orale pour effectuer ses recherches ou en communiquer les résultats. Il devra recourir à une langue soignée pour exprimer sa position de manière claire et cohérente (p. 305). Dans l'exercice de ses compétences, l'élève est constamment invité à communiquer ses interrogations et le fruit de ses travaux de recherche et d'analyse. Il peut le faire oralement ou par écrit et, dans tous les cas, il est invité à faire montre de rigueur et de clarté (p. 306). Les productions attendues de l'élève peuvent prendre différentes formes, par exemple une maquette, un exposé oral, un journal de bord, un débat. Elles sont accompagnées de supports variés comme des textes, des cartes, des croquis, un support numérique (p. 307).
Histoire et éducation à la citoyenneté	Le développement des compétences en histoire et éducation à la citoyenneté demande à l'élève d'exploiter l'information de façon systématique compte tenu de la place centrale qu'occupent les documents dans l'apprentissage (p. 340). En histoire et éducation à la citoyenneté, l'élève lit ou écrit des textes variés et il communique oralement. Dans la construction de son interprétation de réalités sociales, il réfère, entre autres, à des textes narratifs ou informatifs qui évoquent le contexte d'une époque. Il mobilise ses compétences langagières et fait appel à un ensemble de stratégies de lecture développées en langue d'enseignement. En retour, la langue étant à la fois un outil indispensable et le principal véhicule de la communication en histoire, son usage adéquat traduit l'expression d'une pensée structurée (p. 341). Dans l'exercice de ses compétences, l'élève est constamment incité à communiquer ses interrogations et le fruit de ses travaux de recherche et d'analyse. Il peut le faire oralement ou par écrit et, dans tous les cas, il est invité à faire montre de rigueur et de clarté (p. 342).

Histoire du Québec et du Canada	Dans le cours d'histoire, les élèves lisent, écrivent, analysent des graphiques et des tableaux, résolvent des problèmes, donnent un sens aux œuvres artistiques et architecturales (p. 4). L'étude du passé ne se fait pas à vide : l'analyse critique de sources est essentielle à la caractérisation et à l'interprétation. Le cours d'histoire est riche et stimulant quand il offre aux élèves l'occasion de découvrir ce qui est parvenu jusqu'à nous des paroles, des actions, des objets, des techniques et de la vie quotidienne des acteurs de l'histoire. Le recours aux sources fait appel à la rigueur et au jugement critique. Ces sources peuvent être de divers types : document écrit, document iconographique, document audiovisuel ou artefact (p. 7). Ce qui permet aujourd'hui l'étude de l'histoire provient de traces servant de preuves et de témoignages du passé. Ces traces, appelées <i>documents</i>, sont autant de sources d'information qu'il convient d'analyser de manière critique. Une part importante de la documentation disponible pour l'étude de l'histoire est fournie par les textes écrits. Ceux-ci constituent l'un des quatre principaux types de documents qui peuvent être regroupés selon leur nature (p. 66).
Monde contemporain	Les élèves doivent mettre à profit leur compétence à communiquer lorsque vient le moment de faire connaître, de diverses façons, les conclusions de leurs recherches et d'exprimer leur opinion au regard d'enjeux du monde contemporain (p. 5). La langue est à la fois un outil d'apprentissage et le principal véhicule de la communication orale et écrite. Son usage adéquat traduit l'expression d'une pensée structurée. Ainsi, pour communiquer clairement leur interprétation d'un problème et leur prise de position sur un enjeu du monde contemporain, les élèves se réfèrent à des sources médiatiques, mobilisent leurs compétences langagières et font appel à un ensemble de stratégies de lecture, d'écriture et de communication orale acquises, notamment, en langue d'enseignement (p. 6). Lorsqu'ils prennent position sur un enjeu, les élèves sont amenés à en débattre : il leur faut exprimer leur opinion et s'appuyer sur des arguments pour la défendre (p. 15).
Éducation financière	Pour cerner la situation, examiner les options et considérer les aspects légaux, les élèves recourent à diverses sources d'information et exercent par le fait même la compétence <i>Exploiter l'information</i> (p. 2). Une situation d'apprentissage et d'évaluation est ouverte lorsqu'elle permet aux élèves d'explorer plusieurs avenues plutôt qu'une seule, qu'elle comporte des tâches variées, qu'elle favorise l'utilisation de différents outils de recherche ou de communication et qu'elle peut donner lieu à divers types de productions (p. 5).

Document 8

Extraits choisis – La construction de concepts

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Les apprentissages [associés] au premier cycle du primaire s'appuient sur ces acquis et assurent la préparation nécessaire aux apprentissages des deuxième et troisième cycles au cours desquels la construction des concepts d'espace, de temps et de société se poursuivra. Ils élargissent le cadre de référence spatial et temporel et permettent d'amorcer l'acquisition du vocabulaire de base relatif à l'espace, au temps et aux réalités sociales. Ces apprentissages constituent, par ailleurs, une initiation au changement et à la différence (p. 166).
	Le développement de ces trois compétences repose sur l'acquisition de connaissances et de concepts qui se rapportent aux territoires et aux sociétés observées (p. 171).
Géographie	L'élève s'approprie ainsi les outils et le langage géographiques, notamment les concepts nécessaires à la résolution de problèmes territoriaux (p. 301).
	L'étude des territoires prescrits par le programme permet à l'élève de construire un réseau de concepts nécessaires à la représentation des réalités territoriales (p. 315).
	L'élève fait référence à ces divers concepts lors d'une étude territoriale. Certains de ces concepts ont déjà été abordés au primaire. C'est l'occasion pour l'élève d'en approfondir la compréhension. D'autres sont nouveaux et l'élève est appelé à les construire graduellement au cours des deux années du cycle (p. 315).
Histoire et éducation à la citoyenneté	[La discipline] est aussi l'occasion d'enrichir graduellement le réseau de concepts [que l'élève] déploie pour comprendre l'univers social (p. 337).
Histoire du Québec et du Canada	Tant la caractérisation que l'interprétation favorisent le développement d'habiletés intellectuelles liées à l'étude de l'histoire, telles que la conceptualisation, l'analyse, la confrontation de différentes interprétations, la comparaison et la synthèse (p. 5).
	Un concept est une représentation mentale d'un objet de connaissance concret ou abstrait. Certains concepts ont un degré élevé de généralité : les élèves peuvent les appliquer à d'autres périodes ou réalités sociales que celles où leur construction a été privilégiée, de nouveaux attributs s'ajoutant alors. La conceptualisation commande le recours à un ensemble de stratégies et de connaissances. Le

	développement des concepts, que renforce la mise en œuvre des compétences, contribue de manière significative à l'instrumentation intellectuelle des élèves. Les concepts forment une partie du bagage culturel commun aux différentes sociétés. Ils permettent l'appréhension d'un phénomène, la conceptualisation conduisant à la recherche sur le sens à y donner : ils ont une valeur descriptive plutôt que normative, puisque leur construction n'est jamais totalement achevée. Les élèves s'étant généralement construit une première représentation, même incomplète ou erronée, des concepts à construire, le travail de conceptualisation en classe vise à permettre le passage d'une idée préalable à un concept davantage formel et opératoire. L'analogie, le contre-exemple, la comparaison, l'inférence, la déduction et l'induction sont au nombre des stratégies auxquelles l'enseignant et les élèves peuvent recourir (p. 18).
Monde contemporain	Dans le cadre de ce programme, les élèves consolident l'apprentissage d'une démarche et poursuivent le développement de concepts qui contribuent à accroître leur sens critique. La rigueur intellectuelle que suppose l'exercice du sens critique devrait les conduire à s'interroger sur leurs propres présupposés (valeurs, convictions, représentations) de même que sur l'influence qu'exercent les médias sur leur vision du monde et sur les sociétés (p. 1). Ce programme s'appuie sur la compréhension qu'ils ont acquise du concept de société, concept central du programme d'histoire et éducation à la citoyenneté du premier cycle du secondaire. Il nécessite également le réinvestissement du concept de territoire, concept central du programme de géographie qui est par ailleurs commun aux réalités sociales retenues dans le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté du deuxième cycle. Les élèves sont aussi appelés à utiliser d'autres concepts avec lesquels ils se sont familiarisés au primaire ainsi qu'au premier et au deuxième cycle du secondaire. Ils élargissent leur répertoire de connaissances tant en géographie qu'en ce qui concerne l'histoire, l'économie et la politique grâce à l'introduction de nouveaux concepts et à l'étude des thèmes prescrits par le programme (p. 3). L'interprétation d'un problème exige en outre des élèves qu'ils en fassent l'analyse. Ils doivent donc chercher à l'expliquer en établissant des causes et des conséquences qui lui sont reliées et en mettant en relation certains des aspects culturels, économiques, politiques et sociaux qui le caractérisent (p. 11).
Éducation financière	Un concept est une représentation mentale d'un objet de connaissance concret ou abstrait. Certains concepts ont un degré élevé de généralité : ils peuvent s'appliquer à plus d'un enjeu financier. La conceptualisation commande le recours à un ensemble de stratégies et de connaissances. Le développement de concepts, que renforce l'exercice de la compétence <i>Prendre position sur un enjeu financier</i>, contribue de manière significative à l'instrumentation intellectuelle des élèves (p. 9).

Document 9

Extraits choisis – L’actualisation de la fonction culturelle de l’étude des sciences humaines à l’école

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté

Enfin, la nature même de leurs objets d’étude et la perspective dans laquelle ceux-ci s’inscrivent à l’école font de la géographie et de l’histoire des disciplines particulièrement riches sur le plan de la culture (p. 170).

Géographie

Par ailleurs, la nature même de leur objet d’étude fait des disciplines de l’univers social des lieux d’apprentissage particulièrement riches sur le plan de la culture. Elles favorisent l’alphabétisation sociale de l’élève, c’est-à-dire le référentiel de connaissances partagées par une collectivité et sans lesquelles un citoyen serait un étranger dans sa société. Elles lui permettent aussi de s’initier à l’héritage culturel de communautés faisant partie de la pluralité culturelle (p. 295).

Ainsi, par la lecture d’un territoire présentant une forme d’organisation particulière, l’élève découvre des marques culturelles que les humains ont imprimées à l’espace (p. 302).

Histoire et éducation à la citoyenneté

Les repères culturels prennent diverses formes – un événement, un produit médiatique, un objet de la vie courante – à condition que ces éléments permettent de porter un regard sur des phénomènes sociaux ou des tendances culturelles significatives. Ils se rapportent aussi à des personnages, à une réalisation artistique, à une référence territoriale, à une œuvre littéraire, à une découverte scientifique, à des modes de pensée, etc., pourvu qu’ils revêtent une signification particulière sur le plan culturel. En histoire et éducation à la citoyenneté, les repères culturels font particulièrement référence à des matériaux patrimoniaux. Ils constituent alors des sources auxquelles l’élève se réfère (p. 350).

L’apprentissage de l’histoire à l’école n’a pas pour but de faire mémoriser à l’élève une version simplifiée et commode de savoirs savants, générés et construits par des historiens, ni de lui faire acquérir des connaissances factuelles de type encyclopédique. Il s’agit plutôt de l’amener à développer des compétences qui l’aideront à comprendre les réalités sociales du présent à la lumière du passé (p. 337).

[L’histoire et éducation à la citoyenneté amène l’élève] à découvrir les racines historiques de son identité sociale, à reconnaître sa place parmi les autres et, de ce fait, à constater son appartenance à la collectivité (p. 341).

Histoire du Québec et du Canada	En outre, à l'école, l'histoire remplit une fonction culturelle par laquelle les élèves sont appelés à intégrer un ensemble de connaissances collectives qui en nourrissent l'étude (p. 1). En étudiant l'histoire, les élèves acquièrent et utilisent des connaissances relatives à la géographie pour situer dans l'espace les actions et les événements que leur révèle l'établissement des faits (p. 10). Connaissances et compétences se renforcent mutuellement. Les connaissances historiques sont au cœur du développement des compétences propres à la discipline. D'un côté, les connaissances se consolident à travers leur utilisation; de l'autre, la caractérisation et l'interprétation entraînent l'acquisition de connaissances. Cette acquisition de connaissances appelle des tâches qui vont au-delà de l'exercice ciblé et répétitif; elle n'est véritablement assurée que lorsque les connaissances sont utilisées de façon appropriée dans des contextes qui favorisent leur mise en relation et la prise en compte de leur complexité (p. 17). La nature même de la discipline fait de l'histoire un lieu d'apprentissage riche sur le plan culturel. Dans le cours d'histoire, l'exploitation de repères culturels apparaît d'emblée incontournable. Elle facilite notamment la conceptualisation ainsi que la comparaison synchronique et diachronique, et favorise la construction de l'identité des élèves (p. 19).
Monde contemporain	Les élèves qui développent les compétences prescrites acquièrent des connaissances (p. 23). Le nombre, la richesse et la variété des documents à l'étude lors de la réalisation des tâches que comporte une situation d'apprentissage et d'évaluation facilitent l'acquisition et la consolidation des connaissances prescrites par le programme (p. 23). Les repères culturels peuvent prendre diverses formes – ententes internationales, événements, produits médiatiques – et se rapporter indifféremment à un personnage, à une réalisation artistique, à une référence territoriale, à une œuvre littéraire, à une découverte scientifique, à un mode de pensée, etc. Leur exploitation permet aux élèves d'élargir leur vision du monde en leur offrant l'occasion de porter un regard sur des phénomènes sociaux ou des tendances culturelles significatives (p. 23).
Éducation financière	L'analyse d'enjeux financiers à la portée des élèves favorise l'acquisition de connaissances et de stratégies durables, puisqu'elles sont d'emblée utilisées en classe comme à l'extérieur de l'école (p. 4). Les connaissances et la compétence se renforcent mutuellement. D'un côté, les connaissances se consolident par leur utilisation; de l'autre, l'exercice de la compétence <i>Prendre position sur un enjeu financier</i> favorise l'acquisition de nouvelles connaissances. L'acquisition de connaissances nécessite de proposer aux élèves des tâches qui vont au-delà de l'exercice ciblé et répétitif; les connaissances ne sont véritablement acquises que lorsqu'elles sont utilisées de façon appropriée dans des contextes qui favorisent leur mise en relation. C'est à partir de l'analyse d'un enjeu financier que sont sollicitées les connaissances qui y sont associées (p. 9).

Document 10

Extraits choisis – L'éducation à la citoyenneté

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	L'éducation à la citoyenneté s'intègre aux apprentissages propres à la géographie et à l'histoire. Il s'agit cependant d'un apprentissage complexe auquel tous les programmes d'études doivent contribuer et qui fait appel à des compétences d'ordre personnel et social tout autant qu'à des compétences d'ordre intellectuel (p. 165).
	Ces apprentissages développent des attitudes d'ouverture et de tolérance, premiers pas dans la formation du citoyen. Le rapport que l'élève est amené à établir entre certaines actions et leurs répercussions sur un groupe ou sur un territoire contribue également à son éducation à la citoyenneté en le sensibilisant à l'importance de l'engagement personnel et collectif (p. 166).
	L'éducation à la citoyenneté constitue une finalité éducative importante à laquelle participe l'ensemble des disciplines. Elle ne se limite pas à une simple acquisition de connaissances. La géographie et l'histoire contribuent de façon particulière à la formation d'un citoyen capable de participation active, réfléchie et autonome au débat social (p. 170).
	La lecture de l'organisation d'une société sur son territoire joue un rôle important dans l'éducation à la citoyenneté. Elle permet à l'élève de découvrir l'importance des règles de vie en société et la prise en compte de l'intérêt collectif, car c'est le partage des droits et des responsabilités entre les personnes et les groupes qui rend possible la vie en société. La prise de conscience des liens qui existent entre la satisfaction des besoins, l'utilisation des ressources et l'aménagement du territoire contribue en outre à la responsabilisation de l'élève face à l'environnement considéré comme un bien collectif (p. 172).
Géographie	C'est en apprenant à décoder le réel dans une perspective spatiotemporelle et en comprenant l'importance de l'action humaine que l'élève construit sa conscience citoyenne. C'est aussi en réalisant la nécessité de fonder toute décision sur des bases critiques, compte tenu de ses répercussions sur l'avenir de la collectivité, qu'il poursuit cette construction (p. 297).
	Il est ainsi appelé à construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire, c'est-à-dire à se sentir partie prenante du monde et à développer, à l'égard des grandes réalités d'ordre planétaire, un sentiment de responsabilité personnelle. Il est alors amené à faire ses choix de citoyen pour agir en tenant compte de cette nouvelle réalité (p. 312).
	La conscience citoyenne à l'échelle planétaire se développe néanmoins en cultivant chez l'élève l'espoir d'un monde meilleur, fondé sur une gestion responsable des ressources dans une perspective de développement

durable propre à assurer aux générations futures les conditions appropriées à la satisfaction de leurs besoins légitimes (p. 312).

Histoire et éducation à la citoyenneté

Le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté permet d'explorer le vivre-ensemble dans une perspective historique. En recourant à cette perspective, l'élève peut arriver à comprendre comment le long cheminement des sociétés lui permet aujourd'hui d'exercer sa citoyenneté dans une société démocratique (p. 340).

L'histoire et éducation à la citoyenneté amène l'élève à construire sa conscience citoyenne, notamment sur la base des principes et des valeurs de la vie démocratique (p. 341).

L'exercice de la citoyenneté constitue l'expression tangible de la conscience citoyenne. La conscience citoyenne est fortement marquée par le degré de présence et d'ouverture de chaque individu à l'égard des environnements sociaux proches et éloignés et par le recul qu'il parvient à prendre à leur endroit. Pour cette raison, le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté vise la compréhension, par l'élève, des réalités sociales du présent qui ne prennent tout leur sens que lorsqu'elles sont envisagées dans leur perspective historique. En apprenant à interroger et à interpréter des réalités sociales du passé à l'aide de l'histoire, l'élève développe les outils conceptuels et méthodologiques requis pour construire sa conscience citoyenne (p. 348).

Histoire du Québec et du Canada

La mise à distance du passé et le recours à une méthode d'analyse telle que la méthode historique cultivent l'esprit critique des élèves, dès lors plus aptes à assumer leur rôle de citoyens (p. 3).

L'enseignant d'histoire reconnaît son apport à la préparation des élèves à leur rôle de citoyens. Bien que cette préparation implique l'ensemble de l'équipe-école, le cours d'histoire constitue un lieu privilégié de développement des aptitudes inhérentes à la citoyenneté. Maints enjeux amenant les élèves à faire face à leurs représentations étant soulevés par l'étude de l'histoire, c'est en enseignant l'histoire et en favorisant le développement de la pensée historique que l'enseignant outille les élèves pour la délibération, soit l'examen rigoureux des différents aspects d'une question, et la participation sociale (p. 6).

Caractériser une période contribue au développement chez les élèves de la pensée historique, ce qui conséquemment les outille pour la délibération sur des enjeux actuels et la participation sociale (p. 11).

Monde contemporain

En amenant les élèves à comprendre la nature des rapports qui s'établissent entre les sociétés et à saisir comment ces rapports façonnent l'organisation du monde actuel, le programme concourt à leur formation générale et les prépare à prendre part à la vie collective et à se situer dans les débats de société en tant que citoyens informés, critiques et ouverts à la diversité (p. 1).

L'étude des thèmes prescrits permet aux élèves de constater la diversité des sociétés et d'acquérir des connaissances relatives aux valeurs et aux principes qui caractérisent une société démocratique. Lorsqu'ils prennent position sur des enjeux du monde contemporain, ils sont appelés à considérer l'apport d'institutions à la vie en société, à percevoir le rôle que chacun peut y jouer et à découvrir des lieux de participation sociale. Ils peuvent réaliser en outre que, peu importe le lieu et l'époque, les humains établissent entre eux des rapports de nature différente et se dotent de règles qui régissent la vie en société dans la recherche de solutions communes à des problèmes communs (p. 5).

Prendre position sur un enjeu du monde contemporain, c'est participer, en tant que citoyen responsable, à la délibération sociale (p. 15).

**Éducation
financière**

L'éducation financière prépare les élèves à gérer leurs finances personnelles et les aide à faire des choix éclairés. Elle favorise l'adoption de comportements responsables et développe le discernement (p. 1).